

PS



Retraites : le PS propose une réforme juste, efficace et durable

Des engagements clairs et crédibles :

- Conforter le niveau des pensions remis en cause par la droite par les réformes de 1993 et de 2003.
- Prendre en compte la pénibilité et revaloriser les petites retraites.
- Maintenir l'âge légal de départ à 60 ans parce que c'est une garantie indispensable pour tous les salariés usés par le travail et une liberté de choix pour tous les Français.
- Mettre à contribution l'ensemble des revenus, y compris ceux du capital.
- Une réforme durable : un financement assuré jusqu'en 2025, et au-delà.

Des mesures précises pour assurer l'équilibre financier :

Il faut mobiliser 45 milliards d'euros à l'horizon de 2025. Pour cela nous proposons :

- 25 milliards d'euros mobilisés sur les revenus du capital, sans pénaliser la croissance
- 12 milliards d'euros grâce à l'augmentation modérée et étalée dans le temps des cotisations : plus 0,1 point de cotisations patronales et salariales entre 2012 et 2020.
- Des mesures fortes pour l'emploi des seniors. Cela permettra de dégager au moins 6 milliards d'euros, qui permettront notamment d'améliorer le niveau des pensions.
- 5 à 10 milliards d'euros grâce aux réformes de structure : incitations pour ceux qui le peuvent et le souhaitent à travailler plus longtemps.

Et pour sécuriser le système, nous alimenterons le Fonds de réserve des retraites pour faire face à toutes les situations grâce à une surtaxe de 15% sur l'impôt sur les sociétés acquitté par les banques.

Notre projet est donc complètement financé

Et nous allons au-delà, avec des réformes de structure :

- ▶ La retraite choisie : un système universel et personnalisé : création d'un compte temps qui permet de faire ses choix de vie en toute liberté, prise en compte des années de formation et de stages.
- ▶ Un socle de droits communs entre le public et le privé.

Nous faisons rimer réforme avec progrès

À l'inverse, le projet du gouvernement est anxiogène, injuste et inefficace, il ne prépare pas l'avenir. Le recul de l'âge légal de départ pénalisera les carrières longues et n'assurera même pas l'équilibre du système. En ne modifiant que l'âge légal, il faudrait le reculer de plus de huit ans en 2050 pour résorber les déficits. Ce recul fera encore baisser le niveau des pensions : déjà, leurs réformes de 1993 et 2003 ont fait chuter les pensions de 20% ! Et il n'y a aucun engagement précis sur la mise à contribution des revenus du capital. La droite met en danger le système par répartition.



Pour proposer, débattre et agir, rejoignez le Parti socialiste

Je souhaite prendre contact avec les socialistes

Je désire adhérer au Parti socialiste

Je verse.....euros pour soutenir l'action du PS (chèque à l'ordre de AFPS)
Selon les dispositions de la loi du 9 janvier 1995, ces sommes seront soumises à réduction d'impôt.

À renvoyer au Parti socialiste,
10 rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07
contact@parti-socialiste.fr - parti-socialiste.fr

Nom

Prénom

email

Tél

Adresse

code postal

Ville